

**Mémoire du comité citoyen :**

**Mobilisation Environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC)**

**Présenté à la consultation publique de la ville de Montréal**

*Feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040*



**Date : 2022-12-14**

## Présentation du MEAC

Le comité de citoyens nommé Mobilisation Environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC) est un comité qui a vu le jour en juillet 2015 dans le but premier de lutter contre le projet du pipeline Énergie Est. Lorsque ce projet a été mis au rancart, le MEAC a décidé de continuer à œuvrer dans les quartiers Ahuntsic et Cartierville pour promouvoir la transition écologique localement, mais également au niveau provincial par son implication dans le Front Commun pour la transition énergétique (FCTÉ) et au sein du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ).

## Pourquoi décarboner les bâtiments ?

Décarboner les bâtiments aussi bien résidentiels, commerciaux qu'institutionnels est une nécessité, tous les rapports du GIEC démontrent que ce n'est pas un choix, mais une obligation. Ce n'est pas le seul geste à faire, mais c'en est un de grande importance en termes environnementaux, mais également symboliques. Au Québec, l'utilisation du gaz naturel représente près de 15% des émissions de CO<sub>2</sub>, auxquels il faut ajouter les émissions fugitives de méthane lors de son extraction, raffinage, transport et combustion. Ces émissions fugitives sont généralement non comptabilisées dans les bilans des utilisateurs, mais elles devraient l'être, car le méthane a, selon le dernier rapport du GIEC, un pouvoir de réchauffement climatique 81 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>, sur une base massique et sur une période de 20 ans. De plus, ces émissions en amont du lieu d'utilisation représenteraient, selon les études les plus à jour, environ 2,3% du total du gaz extrait sur le territoire américain, ce qui est très important<sup>1</sup>.

Au niveau de la ville de Montréal, le gaz naturel fournit 21 % de l'énergie consommée dans le secteur résidentiel, mais génère 0,8 Mt éq. CO<sub>2</sub>, soit 60 % des GES émis par ce secteur. Dans le secteur commercial et institutionnel, il fournit 30 % de l'énergie consommée, mais produit 1,3 Mt éq. CO<sub>2</sub>, soit 78 % des GES du secteur. Globalement, l'utilisation du gaz naturel dans les édifices résidentiels, commerciaux et institutionnels sur le territoire de la ville occasionne des émissions de plus de 2 Mt de GES, soit 18 % du total de l'agglomération de Montréal<sup>2</sup>. C'est donc un bilan fort négatif et qu'il faut modifier de façon urgente.

---

<sup>1</sup> <https://www.science.org/doi/10.1126/science.aar7204>

<sup>2</sup> Ville de Montréal, [Émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise](#), données de 2018.

Or les compagnies de distribution de gaz naturel au Québec ont une vision diamétralement opposée, elles qui cherchent à augmenter leur pénétration dans tous les marchés, aussi bien résidentiel, commercial, institutionnel, qu'industriel. Du fait des avantages financiers importants accordés aux nouveaux adhérents, presque tous les développements de nouvelles constructions de type condominium qui se font à Montréal se voient raccordés d'office au réseau de gaz naturel. Leurs propriétaires se retrouvent alors condamnés à utiliser le gaz par des contrats très contraignants, et devront de plus, dans un avenir pas si lointain, payer cher pour modifier leurs systèmes de chauffage afin de décarboner leurs bâtiments. C'est donc un piège dont il faut impérativement informer les promoteurs et les nouveaux acquéreurs, afin qu'ils puissent faire des choix judicieux.

Il est donc absolument nécessaire que des règlements soient mis en place par les villes pour stopper ces politiques commerciales douteuses qui, à notre point de vue, relèvent d'un non-sens scientifique - on ne peut pas faire fi des connaissances acquises sur les conséquences dramatiques des changements climatiques ici et ailleurs.

La décarbonation des bâtiments présente en outre un intérêt symbolique important. Vivre dans une maison ou un édifice carboneutre est très valorisant. Cela procure la satisfaction de participer à un mouvement plus large de protection de l'environnement. C'est également un élément important dans le monde de l'éducation, car lorsqu'une école passe des combustibles fossiles à l'électricité, les étudiantes et étudiants sont sensibilisés aux conséquences du réchauffement climatique et éprouvent un sentiment de fierté face à leur milieu de vie, luttant ainsi à l'écoanxiété qui afflige un bon nombre de jeunes.

## **Quelles sont les solutions alternatives au gaz naturel ?**

Si décarboner les bâtiments implique de les électrifier, encore faut-il choisir la ou les méthodes les plus efficaces en termes énergétiques. Installer uniquement des plinthes électriques ou des fournaies électriques est une avenue peu efficace. Un accroissement des besoins, que ce soit sous forme de pics de demande de puissance en périodes de pointes hivernale ou de quantité d'énergie totale journalière à livrer par Hydro-Québec, peut entraîner des conséquences non désirables, comme la nécessité de construire de nouveaux barrages hydroélectriques. La décarbonation des bâtiments requiert donc beaucoup plus qu'un bricolage ponctuel : elle exige une politique soucieuse d'efficacité énergétique donc beaucoup plus sage à court et long terme.

Une telle politique peut heureusement reposer sur des méthodes qui sont aujourd'hui arrivées à maturité comme :

- Diminuer la demande énergétique des bâtiments en améliorant l'isolation de l'enveloppe, après avoir identifié les lieux de pertes thermique doit être le premier pas. Ensuite, diminuer ces pertes par des interventions ciblées, ce qui n'est pas nécessairement dispendieux.
- Assurer un renouvellement de l'air frais tout en récupérant l'énergie thermique de l'air évacuée en installant des récupérateurs de chaleur.
- Utiliser le stockage thermique partout où cela est possible pour couper le besoin d'électricité en période de pointe.
- Installer des pompes à chaleur qui permettent d'obtenir une énergie gratuite puisée dans l'air extérieur, ou par des systèmes géothermiques qui extraient la chaleur du sous-sol.
- Améliorer la gestion énergétique des bâtiments pour en diminuer les demandes excessives.

Ce ne sont là que les principales actions possibles, la liste n'est pas exhaustive. Elles montrent comment la décarbonation amène à voir autrement les bâtiments, ainsi que de modifier les codes et les pratiques de construction et de fonctionnement de ces équipements essentiels à la vie. C'est un chantier important qui permettra d'améliorer la qualité de vie dans les bâtiments déjà existants et d'en construire de nouveaux selon les normes nécessaires pour le futur.

Un piège qu'il faut absolument éviter est celui du gaz manufacturé (appelé faussement GNR). Actuellement, seulement 1% environ du gaz livré aux consommateurs est issu de sources renouvelables, tandis que les 99% restants le sont de la fracturation. Si, en 2030, les compagnies gazières parviennent à satisfaire aux normes du gouvernement provincial, ce qui ne sera pas facile, le GNR représentera environ 10% du volume de gaz circulant dans les conduites. Les 90% restants seront donc encore du gaz de fracturation, avec toutes les conséquences négatives pour l'environnement que cela implique. Ce n'est donc pas une solution à la crise climatique, mais une raison de plus de poursuivre la décarbonation des bâtiments.

Une série de contraintes enjoignent à débiter au plus vite ce travail de décarbonation. Il y a d'une part les aspects réglementaires : l'adoption de règlements et leur mise en application impliquent des délais difficilement compressibles. Sur le plan opérationnel, d'autre part, il faut considérer l'ampleur de la tâche : si certains des équipements utilisant le gaz naturel installés actuellement sont déjà en fin de vie, de nombreux autres équipements sont installés tout récemment, et auront

donc une capacité de fonctionnement de 15 ou 20 ans. Leur remplacement devra être graduel, soumis à d'éventuels manques de disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée (rare) et des équipements (retards de livraison). On peut de plus anticiper des contraintes en termes de financement. Plus tôt le travail débutera, plus facile sera la transition.

## **Conclusions**

Le MEAC appuie totalement les cibles et les objectifs de la Feuille de route « Vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040 » que la ville de Montréal désire mettre de l'avant. Par ce mémoire, le MEAC désire apporter la parole citoyenne de personnes habitant sur le territoire de la ville et désirant rendre ce lieu de vie pérenne pour les générations à venir. Les gestes posés actuellement auront un impact important dans le futur. Pour qu'en 2040, on puisse dire que le travail est terminé, il faut le débiter rapidement, sinon ce sera encore une cible de ratée.

Enfin, parvenir à décarboner les bâtiments installés sur son territoire fera de la ville de Montréal une ville innovante et d'avant-garde dans le domaine environnemental - un atout important en termes de visibilité.